

Chambre de l'Agriculture et de la Pêche Lagonaire

HOTU RAU



LE GUIDE DES AVANTAGES DE LA CARTE CAPL

PROFITEZ DES REDUCTIONS !

RESERVEZ DES AUJOURD'HUI VOTRE CARTE

Visitez le site www.capl.pf
pour plus de détails



OTANITI TOURISME



CHAMBRE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE LAGONAIRE
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE







Mesdames, messieurs, détenteurs d'une carte CAPL,

J'ai le plaisir de vous présenter le nouveau livret « avantages » de la chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire. Désormais, vous pourrez profiter de nombreuses offres auprès de nos 52 commerçants partenaires qui soutiennent le dynamisme du secteur primaire.

Dans ce livret, vous découvrirez la liste de tous nos partenaires qui vous proposeront des offres spéciales pour vos achats, investissements ou bien des offres pour faciliter le fonctionnement de votre entreprise sur simple présentation d'une carte CAPL à jour. Je les remercie pour leur confiance et je vous invite à les privilégier lors de vos achats.



Thomas Moutame

Bien souvent, la majorité d'entre vous demande une carte CAPL afin de bénéficier des aides et financements du Pays, la prise en charge du fret inter îles, la défiscalisation, le foncier agricole publique, etc...

Votre carte CAPL vous donne également la priorité pour exposer sur les marchés du terroir ou à la foire agricole. Vous pouvez également consulter nos équipes pour vous apporter un soutien administratif ou technique pour le montage de vos dossiers de financement, ...

Vous trouverez également des informations importantes sur votre carte, son rôle ainsi que les autres avantages auxquels elle vous permettra d'accéder.

Une présentation des institutions et organismes que vous croiserez dans vos métiers est proposée également afin de mieux comprendre votre environnement professionnel.

Être titulaire d'une carte CAPL représente un acte important pour nous, car vous devenez adhérent de la chambre. Cela veut dire que nous sommes liés et que votre voix compte et doit être entendue par vos représentants.

Plutôt que de se limiter à une relation d'assistance passive, notre partenariat doit évoluer vers une collaboration dynamique et mutuellement bénéfique. C'est en unissant nos forces et en nous affirmant comme acteurs de notre propre développement que nous bâtirons ensemble un avenir prospère et durable. La raison d'être de la chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire est de vous accompagner au quotidien, en étant présent et à l'écoute, de proposer des services et de fédérer nos professionnels afin de mieux coordonner notre économie rurale et viser ainsi notre autonomie alimentaire.

Je vous remercie d'adhérer à la chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire. Votre carte CAPL, c'est l'engagement d'être reconnu comme un véritable professionnel du secteur primaire et d'être entendu par les autorités du Pays. Cela nous encourage à vous proposer prochainement des services nouveaux et innovants.

Je vous incite à vous rendre dans nos entreprises partenaires pour bénéficier des offres proposées. Plus vous serez nombreux à acheter chez nos partenaires, meilleures seront les offres l'année prochaine.

Mauru'uru e te aroha ia rahi

Le président
Thomas MOUTAME





LA CAPL



PRESENTATION

En Polynésie la chambre est un établissement public administratif qui a pour mission de servir et représenter le monde agricole et celle des pêcheurs lagunaires. Créé en 1884, la chambre est la doyenne des institutions que compte aujourd'hui le pays. Elle fait des petits producteurs son fer de lance.

La chambre est composée de 19 membres élus pour un mandat de 5ans qui se réunissent au moins 3 fois par an en assemblée générale. Elle se comprend aussi de salariés qui font vivre les actions de celle ci au quotidien et tout ça sous le regard bienveillant de monsieur le Président, Thomas MOUTAME.

Elle est un lieu de concertation pour tous les acteurs et agents actifs dans le monde agricole de la Polynésie Française



NOS MISSIONS

La Chambre est l'interlocuteur privilégié des instances publiques et le représentant des intérêts du monde agricole et de la pêche lagonaire. Elle a notamment pour missions :

- La représentation de leurs intérêts au sein de commissions publiques et conseils d'administration intervenant dans les domaines du secteur primaire ;
- La formulation d'avis sur toute question traitant de l'agriculture, la pêche, la valorisation des productions, la gestion de l'espace rural, la protection de l'environnement, l'enseignement agricole ou encore le système de protection sociale ;
- La gestion du registre des agriculteurs et pêcheur lagonaire ;
- La diffusion d'information aux professionnels ;
- La réalisation de prévisions des productions agricoles et d'enquêtes économiques



LE SERVICE

Le service est dirigé par le secrétaire général, sous le contrôle du Président.

Secrétaire général : M. Marc Fabresse



NOS ACTIONS

A partir de missions assez générales, la Chambre est en mesure d'assurer un service de conseil et d'accompagnement sur des matières relatives à :

- La gestion technico-économique, comptable, marketing et/ou juridique des exploitations ;
- La formation professionnelle ;
- L'organisation commerciale ;
- La promotion des produits locaux ;



LE BUREAU

Le bureau est le comité directeur de la chambre de l'agriculture. Il exerce les compétences qui lui sont déléguées par l'assemblée générale et propose la politique d'intervention de l'établissement. Il décide de l'organisation générale des services.

- o Le président : M. Thomas MOUTAME
- o La 1ère vice-présidente : Mr Jean TAMA
- o Le 2ème vice-président : Mr Moetini MOUTAME
- o La 3ème vice-présidente: Mme Varink TAMA
- o La 4ème vice-présidente: Mme Elisabeth AH-SCHA





TE PIHA RAUTEA

I Porinetia nei, ua riro te piha Rautea ei faanahoraa na te hau e faarii i te huiiraatira. Tana fà, o te taururura'a i te feia fa'a'apu rau, e te parurura'a i te mau hotu rau no te fa'a'apu e te tautai roto. Ha'a mau hia i te matahiti 1884, o 'oia te faanahoraa tahito roa a'e o te mau faanahoraa a te hau ! Imi oia i te mau rave'a ato'a ia mahuta te feia fa'a'apu rii na'ina'i noa ta ratou. 19 ratou, mau tino i ma'iti hia e te feia fa'a'apu rau no te ho'e tau e pae matahiti i te maoro. Ua tarena hia e 3 a'e rurura'a mero hope i te matahiti ho'e. Te faa'ohipa ato'a nei te piha Rautea i te tahi mau rave ohipa aufau ta ava'e hia i te mau mahana ato'a. Te reira, i raro a'e i te arata'i raa à te Peretiteni Thomas MOUTAME tane. Vahi no te aita'ura'a e te feia fa'a'apu rau no te fenua nei.



TE MAU FA RARAH

E ti'a papu te piha Rautea no te faa'ohie i te mau aita'uraa e te mau faanahoraa huiiraatira na te hau. E paruru i te mau maita'i i te pae no te mau fa'a'apu rau e te tautai roto.

- Na na e ti'a mai no te maita'i o te feia fa'a'apu rau e te tautai roto, i roto anei i te mau tomite rau a te mau pû ohiparaa a te hau i te pae no te fa'a'apu e te tautai roto.
- E horo'a i te mana'o i ni'a i te mau faanahoraa ato'a no te pae o te fa'a'apu e te tautai roto,
- Te ha'a maita'iraa i te mau hotu rau, te parau anei no te ti'a'uraa i te fenua no te fa'a'apu e te parurura'a i te arutaimareva,
- Te ha'apiira'a i te pae o te fa'a'apu, e aore ia te parau anei no te parurura'a i te fare turu'uta'a, te ti'a'uraa i te mau pu'e parau o te feia fa'a'apu e te tautai roto ;
- Te ha'apurorora'a parau i te feia fa'a'apu rau naria ato'a i te fa'anahoraa i te mau tarena fa'ahotura'a e te mau titorotorora'a ha'amahutaraa i te tereraa faufa'a.



TE PIHA OHIPARAA

Na te papa'i parau rahi, Marc FABRESSE e faatere i te piha ohipara'a i raro a'e i te mata hi'opo'a a te Peretiteni.



TE MAU TAPURA OHIPA

Te tahi o te mau fà rarahi, e nehenehe te piha Rautea e arata'i, e ha'amaramarama ia outou i ni'a i te mau tumu parau rarahi, i te pae no te:

- Ti'a'uraa i te tereraa faufaa anei, te fa'atianianira'a, naria ato'a ho'i te pae no te ture anei, te pae no te fa'a'apu,
- Te mau ha'apiiira'a toro'a no te fa'a'apu,
- Te tapiho'oraa
- Te fa'atianianira'a i ta tatou mau ma'a hotu no te fenua nei.



TE TOMITE FAATERE

Te tomite faatere a te piha Rautea. Te vai nei te mau mana i pupu hia mai e te apoora'a rahi mero hope, o te reini ato'a mai i te poritita arata'i a te piha. E faoti 'oia i te mau faanahoraa a te mau ama'a ohipa.

- o Te Peretiteni : Thomas MOUTAME
- o Te mono peretiteni matamua : Jean TAMA
- o Te mono peretiteni piti: Moetini MOUTAME
- o Te mono peretiteni toru : Varink TAMA
- o Te mono peretiteni maha: Elisabeth AH-SCHA



LA CARTE PROFESSIONNELLE

COMMENT OBTENIR LA CARTE CAPL ?



La carte CAPL donne à votre entreprise individuelle, votre société ou votre groupement, la reconnaissance au niveau professionnel de votre activité qu'elle soit agricole, pastorale, forestière, aquacole ou de pêche lagonaire

Elle vous met aussi en avant dans toute les démarches que la chambre entreprend dans le cadre de la représentation du secteur primaire.

Elle a une durée de validité de deux ans.

Elle permet l'accès à plusieurs dispositifs d'aide et de soutien, que seuls les détenteurs ont droit.

Qui est concerné ?

Pour s'inscrire il faut :

Soit être un groupement/société en lien avec l'agriculture ou la pêche lagonaire

Soit être en entreprise individuelle mais pour cela il faudra :

- ÊTRE ÂGÉ d'au moins 18 ans ;
- JOUIR de ses droits civils et politiques
- JUSTIFIER d'une capacité professionnelle:

> au moins 2 ans d'activité

> ou être titulaire d'un diplôme national ou local d'enseignement professionnel agricole

> ou être titulaire d'un diplôme au moins égal au brevet des collèges et avoir effectué un stage de formation en agriculture / pêche lagonaire

*sauf dans le cas d'une demande de carte provisoire.

Les pièces à fournir lors de l'inscription sont:

Pour les Personnes physiques :

- Le formulaire de demande de carte provisoire ou de carte CAPL
- Une photo
- La copie de la pièce d'identité
- La copie de la carte CPS
- Justificatif de la disponibilité foncière

Pour les Personnes morales

- Le formulaire de demande d'inscription
- Une photo du mandataire
- La copie de la pièce d'identité du mandataire
- Le statut du groupement
- L'attestation d'affiliation au n°TAHITI

Lors du renouvellement (deux à trois mois avant la fin de la validité de votre carte), pensez à ramener votre carte CAPL périmée.

Comment avoir la carte ?

On peut avoir la carte à tout moment de l'année.

Vous devez monter une demande de carte.

Rapprochez-vous de

- la chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire (CAPL) ou de la direction de l'agriculture (DAG) pour les filières agricoles
- L'établissement Vanille de Tahiti pour la vanille

La Direction des Ressources Marines(DRM) pour la pêche lagonaire ou l'aquaculture

Vous aurez un formulaire à remplir et une enquête avec un système de point (qui calcule votre activité en lien avec le monde rural) sera effectuée pour déterminer dans quelle catégorie vous vous situez :

- 0-399 points Carte provisoire Mahana
- 400-999 points Carte Professionnelle
- 1000 points et + Carte Grand Exploitant (CG) / Carte Groupements et Sociétés (GS)

LES TARIFS

Pour les porteurs de projets :

- Le tarif est de 6000 fcp

Pour les agriculteurs, pêcheurs lagonaires et agriculteurs personnes physiques :

- Entre 400 et 999 points le tarif est de 6000fcp .
- Avec plus de 1000 points le tarif est de 12000fcp

Pour les groupements et les sociétés d'exploitation

- le tarif est de 18000fcp ;

Il existe 3 moyens de payer sa cotisation :

- Paiement en espèces, auprès du régisseur de la CAPL ;
- Virement sur le compte postal de la CAPL
- Paiement par chèque libellé au nom du trésor public, auprès du régisseur de la CAPL ;



LES AVANTAGES DE LA CARTE

Détenir une carte "CAPL" vous permet:

CARTE PROFESSIONNELLE "CARTE CAPL"



CARTE GROUPEMENTS ET SOCIÉTÉS



CARTE GRAND EXPLOITANT



CARTE PROVISOIRE "CARTE MAHANA"



Avoir la carte CAPL c'est aussi l'assurance d'être reconnu, de vous faire entendre auprès des pouvoirs publics, d'être accompagné au quotidien et de faire partie d'une équipe dynamique pour le développement du secteur primaire.

- | | | |
|----|------------------------------------|---|
| 1 | PRIORITAIRE | D'être choisi en priorité par les commerces, collectivités, restaurants,... pour vendre vos produits |
| 2 | AIDES FINANCIÈRES | D'être éligible aux aides financières pour l'agriculture et la pêche lagonaire |
| 3 | DÉFISCALISATION | D'être éligible à la défiscalisation ; |
| 4 | ACCÈS FACILE AU FONCIER | De faciliter votre accès au foncier public, terrestre ou maritime ; |
| 5 | ACCÈS AUX FORMATIONS | De vous donner accès à des formations professionnelles (notamment à des prix réduits avec le CFPPA) ; |
| 6 | INSERTION / AIDE A L'EMPLOI | De bénéficier des dispositifs d'insertion et d'aide à l'emploi ; |
| 7 | EXONÉRATIONS | D'obtenir des exonérations douanières sur certains produits du secteur primaire ; |
| 8 | FRET MARITIME | D'être éligible à la prise en charge du fret maritime ; |
| 9 | TARIFS RÉDUITS | D'obtenir des tarifs réduits auprès d'acteurs publics (ex : prix réduits des plants des pépinières de la DAG) et privés ; |
| 10 | EXPOSITIONS DIVERS | D'exposer aux marchés du terroir, foire agricole, etc. |

LES INSTITUTIONS A CONNAITRE

LA DAG :



La direction de l'agriculture a pour mission de concevoir, mettre en œuvre, contrôler et évaluer les programmes, les actions, les dispositions réglementaires et les mesures de soutien budgétaire qui :

- favorisent le développement économique de l'agriculture et de la forêt en contribuant au renforcement des capacités de production durable, de valorisation et d'innovation des filières de production ;
- contribuent à renforcer l'organisation économique des filières et leur adaptation aux marchés locaux et extérieurs ;
- participent au développement des archipels en favorisant la mise en valeur des ressources agricoles et forestières de ces territoires.

L'ÉVT :



L'établissement « Vanille de Tahiti » est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) créé par la délibération n°2003-068/APF du 25 mai 2003.

L'établissement a vocation à intervenir dans les secteurs de la production, de la recherche-développement, de la transformation, du contrôle de la qualité, de la commercialisation et de la promotion de la vanille produite dans notre pays.

Dans ce cadre, il peut mener toute opération pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ou susceptible d'en favoriser l'exploitation, le développement ou la promotion.

LA DRM :

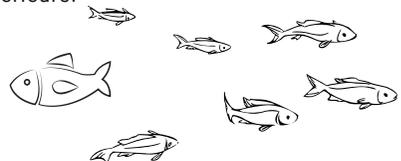


La DRM gère les activités liées aux secteurs de la perliculture, de la pêche et de l'aquaculture.

Le service dispose d'une compétence générale en matière de perliculture, de pêche et d'aquaculture désignées infra sous le terme général de « secteur ». Cette compétence s'exerce plus précisément dans les domaines de l'exploration, de l'exploitation et de la valorisation des ressources biologiques des cours d'eau, lacs, eaux souterraines et sources, du sol, du sous-sol et des eaux surjacentes des eaux intérieures, dont les rades et les lagons, de la mer territoriale et de la zone économique exclusive au large des côtes de la Polynésie française.

A cet effet, il est chargé des missions principales suivantes :

- Concevoir et proposer les différents éléments de la politique en matière de perliculture, de pêche et d'aquaculture en Polynésie française, puis consécutivement, mettre en œuvre les orientations stratégiques du Pays et en assurer le suivi et l'évaluation ;
- Assurer la gestion et la préservation des ressources aquatiques relevant de sa compétence en vue d'une exploitation responsable et durable ;
- Favoriser le développement économique du secteur en contribuant notamment au renforcement des capacités d'innovation et de valorisation des différentes filières productives, pour faciliter leur adaptation et leur intégration aux marchés locaux et extérieurs.





La caisse de prévoyance sociale (CPS) est l'organisme qui délivre la carte verte que nous devons tous avoir pour prétendre par exemple à une couverture maladie. Elle gère toutes les prestations sociales de la Polynésie. Ce système de protection sociale généralisée est propre à la Polynésie et il est très avantageux pour la population, particulièrement pour les plus modestes. **Dans la PSG il y a deux branches principales : les maladies et les retraites.**

En détail, la PSG permet d'avoir une couverture sociale sur l'assurance « maladie » et, suivant le régime, sur l'assurance « retraite ». Elle est composée de 3 Régimes :

Le Régime de Solidarité de la Polynésie-française (RSPF)

Les personnes sans travail ou à leur compte qui ont un revenu < 87 346 FCP par mois (97 346 pour les couples).

- Assurance « maladie » = OUI
- Assurance « retraite » = NON
- Cout de la cotisation : Gratuite.

Le Régime des Salariés (RSS)

Les personnes salariées qui cumulent au minimum 80 heures d'activité par mois.

- Assurance « maladie » = OUI
- Assurance « retraite » = OUI
- Cout de la cotisation : Une cotisation sera retirée sur le « salaire brut » (environ 30%).

Le Régime des Non-Salariés (RNS)

Les personnes à leur compte qui ont un revenu > 87 346 FCP par mois (97 346 FCP pour les couples).

- Assurance « maladie » = OUI
- Assurance « retraite » = sur demande
- Assurance « accident de travail » = sur demande.
- Cout de la cotisation : Une cotisation sera retirée sur le revenu. Le taux de cotisation s'élève à 9,84% de vos revenus déclarés, avec un plafond de revenus mensuel à 3 500 000 FCFP.

Comment connaître son régime de protection sociale ?

Lorsque je crée une activité, mon régime de protection social peut changer. Si je demande une carte professionnelle et/ou je pratique une activité « patentable » :

...Je suis ayant-droit (je bénéficie de la couverture sociale de quelqu'un d'autre (mari, parent...))

D'un salarié (privé ou public)	D'une personne affiliée au RSPF	D'une personne affiliée au RNS
➔ Je m'affilie au RNS	➔ Je peux demander mon affiliation au RSPF	➔ Je m'affilie au RNS

...Je suis RSPF

Célibataire avec des « revenus bruts mensuels non salariaux » > 87 346 Frs	En couple avec des « revenus bruts mensuels non salariaux » (du foyer) > 97 346 Frs
➔ Je m'affilie au RNS	➔ Je m'affilie au RNS

...Je suis Salarié:

- Je reste au Régime des salariés (RSS)

...Je suis Retraité (hors fonctionnaire d'Etat)

Mon activité avant retraite était:

Non-salarié et /ou agricole	Salarié (domaine privé ou public)
➔ Ma pension de retraite sera suspendue (selon les cas)	➔ Ma pension de retraite est maintenue
➔ Je m'affilie au RNS	➔ Je reste au régime des Retraités

Si je perçois un « complément de retraite », mon complément peut être revu à la baisse ou retiré en fonction de mes revenus non salariaux.

...Je suis retraité du fonctionariat Etat:

➔ Je me renseigne au niveau de la direction générale des Finances publiques (DGFiP).



LES AIDES AGRICOLES



Les aides agricoles

Des aides peuvent être attribuées aux personnes souhaitant réaliser des projets visant à la création et ou au développement d'activités agricoles, d'élevage, d'exploitation de la forêt et du bois ou de transformation de produits agricoles locaux. Les aides permettent d'aider au financement des projets, et sont calculées en appliquant un taux d'aide (en %) au montant des dépenses prévues et éligibles des projets. Les aides si elles sont accordées, après constitution et examen des dossiers de demande, sont attribuées par arrêté du ministre, du Président ou du Conseil des Ministres.

Il existe actuellement 11 types d'aide qui peuvent être demandées au Pays pour participer au financement d'un projet agricole.

- Type 1 : Acquisition de petits matériels agricole et d'agro-transformation ;
- Type 2 : Investissement en équipements agricoles et d'agro-transformation ;
- Type 3 : Conception d'aménagement foncier ;
- Type 4 : Réalisation d'aménagement foncier ;
- Type 5 : Aides aux installations d'élevage ;
- Type 6 : Création ou renouvellement de productions agricoles ;
- Type 7 : Aide à la plantation (pour cocotier, pandanus, caféiers, cultures fruitières dans les Tuamotu, et essences forestières) et à la viande bovine ;
- Type 8 : Développement de la cocoteraie ;
- Type 9 : Réalisation d'actions marketing ;
- Type 10 : Expertises ou projets « qualité » ;
- Type 11 : Réalisation d'analyses ou expertises technico-économiques de l'exploitation.



A chaque type d'aide correspondent un taux d'aide maximum (en % du total des dépenses éligibles qui pourra être financé par le pays), un plafond de montant d'aide (montant maximum de l'aide qui pourra être accordée) et un délai, à compter duquel un même demandeur peut redemander une aide du même type.

Des majorations des taux d'aide sont également accordées pour certaines filières prioritaires (agriculture bio, vanille, ananas, etc...) et pour les groupements

Les aides peuvent être importantes selon l'intérêt du projet. Elles vont de 250 000 fcp jusqu'à 25 000 000 fcp selon les projets.

Pour plus d'information, contactez :

Direction de l'agriculture BP 100, 98713 Papeete – TAHITI, Polynésie française rue Tuterai Tane, route de l'Hippodrome, Pirae Tél. : (689) 40 42 81 44 - Fax. : (689) 40 42 08 31 Email : secretariat@rural.gov.pf

LES AIDES DE PECHEES LAGONAIRES

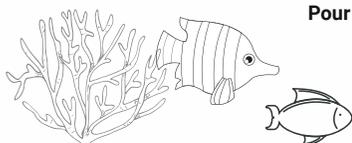


Les seules aides spécifiques auxquelles les pêcheurs lagunaires professionnels peuvent prétendre sont :

- L'acquisition d'une embarcation de pêche ou d'une pirogue de pêche : aide jusqu'à 80% pour un montant plafonné à 1 000 000 xpf
- L'achat de matériaux pour la construction d'une embarcation de pêche ou d'une pirogue de pêche : aide jusqu'à 80% pour un montant plafonné à 500 000 xpf
- L'achat d'un moteur hors bord : aide jusqu'à 80% pour un montant plafonné à 500 000 xpf
- L'achat d'une remorque : aide jusqu'à 80% pour un montant plafonné à 150 000 xpf

Pour plus d'information, contactez la DRM :

Tél. : (689) 40 50 25 10,
Mail : drm@drm.gov.pf



LA DEFISCALISATION

La défiscalisation est un dispositif qui permet de réduire de manière significative le coût d'un projet d'investissement (achat de tracteurs, bateau, véhicule de livraison, bâtiments et équipements d'agro-transformaiton...) effectué en Polynésie. Il peut se cumuler avec les dispositifs d'aide du Pays pour l'agriculture ou la pêche.

Le dispositif trouve son financement par des entreprises polynésienne, appelées « investisseurs défiscalisants » qui, en apportant des fonds, bénéficient d'avantage fiscaux (réduction voire exonération d'impôt...)

Pour la défiscalisation locale :

- Vous devez être en forme de société existante ou en cours de création.
- Vous devez conserver le bien et le projet sur 10 ans.
- Vous serez propriétaire du bien.
- Vous devez être en règle avec l'ensemble de l'administration.
- Vous devez assurer le bien.
- Vous devez conserver le bien et l'exploiter pendant 5 ans.
- Vous devez passer par une société de défiscalisation pour monter votre projet.
- Le montant de l'aide sera jusqu'à 40% sur la base du cout de votre projet agricole.

Pour la défiscalisation métropolitaine :

- Vous devez avoir la carte de la chambre d'agriculture ou être en forme de société.
- Vous devez être exploitant depuis plus de deux ans.
- Vous devez conserver le bien et l'exploiter pendant 5 ans.
- Vous serez locataire du bien.
- Vous deviendrez propriétaire au terme des 5 années de location.
- Vous devez être en règle avec l'ensemble de l'administration.
- Vous devez assurer le bien.
- Vous devez passer par une société de défiscalisation pour monter votre projet.
- Le montant de l'aide sera jusqu'à 25% sur la base éligible de votre projet agricole.

Pour plus d'information, veuillez contacter la Direction Générale des Affaires Économiques, Cellule Accompagnement des Entreprises et des Professionnels B.P. 82, 98713 Papeete - TAHITI, Polynésie française N°31 voie 0 Fare Ute bâtiments des affaires économiques à Papeete Tél. : (689) 40 509 797 - Email : secretariat.dgae@administration.gov.pf





PRISE EN CHARGE

Fret maritime

Prise en charge du fret maritime : Quoi de neuf ?

- Plus de produits pris en charge : Vous pouvez désormais transporter par bateau des matériaux pour conditionner vos produits apicoles ou vos substrats, et bien d'autres choses encore !
- Envoi simplifié vers d'autres îles : Envoyez vos produits agricoles vers d'autres îles plus facilement, même si elles passent par Tahiti.
- Aide pour les produits transformés : Le transport par bateau est désormais pris en charge pour de nombreux produits fabriqués ou transformés dans les îles, comme les produits lagonaires (séchés, fumés) et le monoï.

Comment en bénéficier ?

- Vous n'avez pas à avancer les frais de transport. C'est l'armateur qui s'occupe de tout avec la Direction Générale des Affaires Économiques (DGAE).
- Vous devez fournir à l'armateur certains documents, comme le connaissement et la facture du transport.

[Produits destinés à l'agriculture et à l'aquaculture de tahiti vers les autres îles de Polynésie française](#)

Quels produits peuvent être transportés par bateau ?

- Matériels pour démarrer des cultures (plants, terreau, engrais, mélasse, micro-organismes destinés aux activités agricoles...).
- Nourriture pour animaux d'élevage (porcs, volailles, bovins, caprins).
- Bétaillères à vide ou avec des animaux reproducteurs (porcin, ovins, bovins, caprins) : le calcul du volume est en hors tout.
- Conteneurs réutilisables pour produits agricoles et conditionnement pour produits locaux agro-transformés ou produits apicoles en verre et leur couvercle.
- Matériels pour paillage, ombrière, semis, citernes.
- Produits destinés à l'alimentation aquacole.

Qui peut expédier les produits ?

- Le destinataire des produits.
- La Chambre d'agriculture et de la pêche lagonaire (CAPL).
- Les entreprises immatriculées au RCS qui importent, distribuent ou fabriquent des produits agricoles ou aquacoles agréés par la DGAE.
- Les producteurs de fertilisants titulaires d'une carte CAPL, issus de son activité de production de matières fertilisantes inscrite au répertoire territorial des entreprises (RTE).

Qui peut recevoir les produits ?

- Les titulaires d'une carte CAPL pour les produits agréés par la DGAE (personne physique ou morale).
- Les entreprises immatriculées au RCS qui revendent les produits transportés.

Produits agricoles des îles vers Tahiti ou vers d'autres îles

Quels produits des îles peuvent être transportés par bateau ?

- Fruits et légumes et vivriers.
- Viande, poisson et produits laitiers.
- Bois.
- Bétaillère si envoi d'un reproducteur porcin provenant de Moorea ou si envoi d'une production animale à destination de l'abattoir.

Qui peut expédier les produits ?

- Les entreprises qui distribuent ou transforment les produits enregistrés au RCS.
- Les lycées agricoles inscrit au RTE.
- Les personnes morales titulaires d'une carte CAPL.
- La CAPL.
- Un apiculteur titulaire d'une carte CAPL, pour les produits de son activité agricole.
- Les personnes physiques titulaires d'une carte CAPL en lien avec les activités déclarées sur la carte, et uniquement lorsque leur exploitation se situe sur une île dépourvue de personne morale titulaire de la carte CAPL, après validation préalable au transport par la DGAE.

Qui peut recevoir les produits ?

- Les personnes morales titulaires d'une carte CAPL qui se charge de l'expédition lorsqu'elle commercialise ses produits auprès : d'entreprises qui transforment revendent ou utilisent ses produits dans le cadre de leurs activités ; d'organismes de restauration collective ; dans le cadre d'un événement de promotion organisé par la CAPL.
- Les entreprises inscrites au RCS qui revendent, transforment ou utilisent les produits dans le cadre de leurs activités.
- Les restaurants et organismes de restauration collective.
- La CAPL.

Produits fabriqués ou transformés dans les îles autres que Tahiti vers Tahiti ou d'autres îles de la Polynésie française

Quels produits transformés peuvent être transportés par bateau ?

- Jus, sirops, confitures, conserves de fruits et légumes.
- Purées, pâtes, poudres de légumes et tubercules.
- Biscuits, gâteaux aux fruits ou légumes.
- Farines, huiles végétales locales.
- Cacao, café séchés, torréfiés ou en poudre.
- Viande bovine, caprine, porcine transformée.
- Produits lagonaires séchés, fumés, salés ou en conserve.
- Huiles essentielles, parfums, hydrolat.
- Feuilles, fleurs, graines, fruits séchés ou en huile.
- Pandanus.
- Coco broyé, en fibre, en tourbe.
- Pigments, colorants naturels.
- Crèmes, beurres de soin.
- Cire d'abeille filtrée.
- Résines fluidifiées.
- Engrais, insecticides, fertilisants, biopesticides.
- Aliments pour animaux d'élevage ou aquacole.
- Monoi traditionnel.
- Bois en grume, équarris, séchés, lambris, parquets, profilés.



Qui peut expédier les produits ?

- Les entreprises enregistrées au RCS.
- Les groupements ou associations enregistrées au RTE.
- Les titulaires d'une carte CAPL et qui transforment les produits (personnes physique ou morales), uniquement si elle assure la transformation des produits en lien avec l'activité déclarées sur sa carte.

Qui peut recevoir les produits ?

- Les clients et acheteurs uniquement.

Aide au transport par bateau : informations importantes

Livraison et paiement du fret

- Vous devez livrer la marchandise sur le navire.
- C'est l'armateur qui s'occupe de la prise en charge du fret maritime auprès de la DGAE.

Documents justificatifs

- La DGAE peut vous demander des justificatifs pour prouver que vous êtes éligible à l'aide.
- L'armateur doit fournir à la DGAE un connaissance et une facture récapitulative de transport.



Informations complémentaires

- L'aide est disponible pour le transport maritime de quai à quai uniquement.



OFFRE AUX AGRICULTEURS

10%* de remise sur impression papier

Carte de visite, bloc, carnet, étiquettes autocollantes, emballage

5%* de remise sur impression textile

Tee-shirt, Casquette, Veste, Gao, Vêtement de travail

imprimerie@stp-multipress.pf
Tel : 40 54 41 41
ZI Punaruu - Voie B-Punaauia

*Sur présentation de la carte CAPL

Nom de la société : STP MULTIPRESS
Activité : Impression
Mail : imprimerie@stp-multipress.pf
Tel : 40544141 **Fax :** 40544144
Adresse : ZI Punaruu- Voie B-Punaauia

MuaRoa PRODUCTION

CAOPL

Création de votre site internet

-10%

87.710.303

Nom de la société : MUAROA PRODUCTION
Activité : Communication
Mail : herve@muaroa.com
Tel : 87710303
Adresse : Haapiti PK23.3 - 98729 Moorea
Offre CAOPL : -10% sur la création d'un site internet

10% de remise sur la création de votre site internet professionnel !

NOVA COM

Depuis 2006 à Tahiti
www.novacom.pf

-10%

Nom de la société : NOVACOM
Activité : Communication, Marketing, Formations, Vidéos
Mail : contact@novacom.pf
Tel : 87240011
Adresse : BP 45123 Fare Tony Vaiete

Age - Innover - Accompagner - Proposer



Accompagner nos clients pour soutenir une économie durable



Financement de projets d'envergure, soutien aux filières du Pays...
Nous accompagnons la croissance économique et sociale de la Polynésie.

Acteur investi dans la valorisation des savoir-faire polynésiens, nous soutenons les initiatives individuelles et collectives sur le territoire ainsi que sur le bassin Pacifique.

Plus qu'une banque, nous sommes le partenaire d'un Pays.

Ensemble, construisons la Polynésie de demain.

www.socredo.f 



Nom de la société : Banque SOCREDO

Activité : Services financiers

Mail : pro@socredo.pf / **Tel :** 40 47 90 50

Adresse : 115, rue Dumont D'Urville, BP 130, 98713 Papeete

Offre CAPL : -25% cartes bancaires et espace client Websoc pour tout nouveau client (avec compte professionnel SOCREDO à ouvrir) et -25% de frais de mise en place sur les prochains crédits.



Hono conseil

"Pour vous aider à faire le lien avec demain"

Offre spéciale membres CAPL!
-15% sur les journées d'expertises

88 40 11 87
thomas@hono-conseil.com

Nos Services

Développement : assistance dans le montage de dossiers d'aides, création de business plans et recherche de financement. Élaboration de stratégie commerciale et marketing.

Gestion : stratégie d'assolement et de production, outil de suivi et d'information, contrôle de gestion opérationnel et évaluation des prix de revient

Pourquoi Hono ?

Expertise sectorielle - Écoute - Impact

Pour les exploitants de toutes tailles : nos services sont éligibles aux aides DAG (T10 & T11) garantissant l'accès à notre expertise, quel que soit votre budget.

Nom de la société : HONO CONSEIL

Activité : Conseils en gestion d'entreprise

Mail : thomas@hono-conseil.com

Tel : 88 40 11 87



HEIMAURA BOUMBA
Comptable libérale agréée
Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion

OFFRE POUR LES AGRICULTEURS :

- -20% SUR NOTRE FORFAIT BILAN / COMPTE DE RESULTAT
- -15% SUR NOTRE FORFAIT TENUE COMPTABLE MENSUELLE
- -10% SUR BULLETINS DE PAIE, CONTRATS DE TRAVAIL



SELARL COMPTA 3.0
 Compta 3.0

Nom de la société : SELARL COMPTA 3.0

Activité : Comptabilité

Mail : selarl.compta3.0@gmail.com

Tel : 89286740

Adresse : Centre Fanomai PK5 c/mer - 98702 Faaa

VOTRE SOLUTION BIOGAZ EN POLYNÉSIE!
REPRESENTANT OFFICIEL HOME BIOGAS

FAITES DES ECONOMIES !
DEVENEZ INDEPENDANT EN GAZ
PRODUISEZ VOTRE PROPRE BIO ENGRAIS
VALORISEZ VOS DECHETS & PROTEGEZ L'ENVIRONNEMENT

GO GREEN TAHITI

GOGREENTAHITI@GMAIL.COM 89.70.67.64 GO GREEN TAHITI



Nom de la société : Go Green

Activité : Énergie

Mail : gogreentahiti@gmail.com

Tel : 89 70 67 64

Adresse : punaauia pk 9,1

mail : sunzilpolynesie@sunzil.com site : www.sunzil.com

Sunzil POLYNÉSIE

POUR LES AGRICULTEURS :

-10% de remise sur les prix publics pour l'achat d'une centrale photovoltaïque complète

sur présentation de la carte CAPL

Tél : 40 54 85 85 Fax : 40 54 85 86
ZI de la Papeava, face au garage Renault, FARE-UTE, Papeete-TAHITI




Nom de la société : SUNZIL

Activité : Énergie

Mail : sunzilpolynesie@sunzil.com

Tel : 40548585 Fax : 40548586

Adresse : ZI de la Papeava, Fare Ute

SOMAC MATÉRIEL DE CONSTRUCTION

OFFRE AUX AGRICULTEURS

-10%* de remise sur le rayon JARDIN
(*hors PPN, PGC)



Nom de la société : SOMAC RAIATEA

Activité : Matériaux de construction - agricoles

Mail : secretariat@somacraiatea.pf

Tel : 40 60 06 00

Adresse : Uturoa - Raiatea

OFFRE : -10%

Équipement & Matériel

VOTRE PARTI PROFESSIONNEL

Immeuble CHIMECAL - Vallée de TITIRO - Tel : 40 82 63 99 - Email : fit@fit.pf - Site web : www.fit.pf

Nom de la société : FOURNITURES INDUSTRIELLES DE TAHITI
Activité : Quincaillerie professionnelle
Mail : fit@fit.pf ; **Site web :** www.fit.pf
Tel : 40 826 389 **Fax :** 40 826 429
Adresse : Zi Titiro Immeuble FIT - PAPEETE

HOLLAND TAHITI TRADING

OFFRE AUX AGRICULTEURS :

- 10 % de réduction sur tout le magasin, sauf sur le ciment, parpaing et tôles.

Sur présentation de la carte CAPL

Nom de la société : HOLLAND TAHITI TRADING
Activité : Grossiste bois et matériaux de construction
Mail : hollandtahititrading@gmail.com
Tel : 40424937 **Fax :** 40435692
Adresse : Vallée de Hamuta, PIRAE

TOUT POUR LA FIXATION

VISSERIE BOULONNERIE, SERRURERIE, QUINCAILLERIE...

OFFRE : -15% SUR LE MAGASIN

AVEC LA CARTE CAPL

TAHITI FIXATIONS
 40110 ZI TITIRO, IMMEUBLE FIT - PAPEETE
 TEL : 40 57 67 67 Email: kaha@fit.pf

Nom de la société : TAHITI FIXATION
Activité : Visserie, serrurerie et quincaillerie professionnelle
Mail : tfix@tfix.pf ; **Site Internet :** http://www.tahiti-fixations.com
Tel : 40 57 67 67 **Fax :** 40 826 429
Adresse : Zi Titiro Immeuble FIT - PAPEETE

Art Cuisine

Équipements de cuisine • Chambres froides • Buanderie

OFFRE AUX AGRICULTEURS :

- 15%
SUR TOUT LE MAGASIN

Sur présentation
de la carte CAPL



Nom de la société : ART CUISINE
 Activité : Équipements et matériels
 Mail : contact@artcuisine.pf
 Tel : 40800660 Fax : 40826660
 Adresse : Immeuble COPE, pk 2.4 - 98715 Faa'a

PLASTISERD

TAHITI

LUNDI 8H30 - 16H15
 MARDI AU JEUDI 7H30 - 16H15
 VENDREDI 7H30 - 15H15

-25% REMISE
ADHÉRENTS CAPL

-15% REMISE
ADHÉRENTS CAPL

40 54 34 39 COMMANDES@PLASTISERD.PF

Nom de la société : PLASTISERD
 Activité : Équipements et matériels
 Mail : plastiserd@plastiserd.pf
 Tel : 40543430 Fax : 40422401
 Adresse : Vallée de Tipaerui

OFFRE -10% SUR TOUT LE MAGASIN

SAUF SUR LE PARPAING, LE CIMENT, LA
FERRAILLE ET LES PRODUITS EN PROMOTION.

TEL: 40.83.20.00
 MAIL : CONTACT.FAAAMATERIAUX@GMAIL.COM

LIVRAISON GRATUITE SUR TAHITI
(SAUF PARPAING ET CIMENT)

SUIVEZ NOUS SUR
FACEBOOK

Nom de la société et son représentant : FAA'A MATÉRIAUX - Sam Steven
 Activité : Importation et la vente en gros et en détail de toutes marchandises
 Mail : contact.faaamateriaux@gmail.com
 Tel : 40832000 Fax : 40832003
 Adresse : Auae- Faa'a- PK 2.8- route de ceinture côté mer

Cope
 -10% SUR LE MAGASIN

☎ 40 800 690 ✉ comptoir@cope.pf 🕒 lundi - vendredi 6h45 à 16h30 & samedi 7h30 à 11h30 📍 PK2.4 Auæ, Faa'a

Nom de la société : COPE
Activité : Équipements et matériels
Mail : comptoir@cope.pf
Tel : 40800690
Adresse : Faa'a, pk 2.4 coté montagne

TAUNU PLOMBERIUM
 -10% SUR LA PLOMBERIE

☎ 40 500 444 ✉ contact@plomberium.pf 🕒 Lundi - vendredi 6h45 - 16h30 & samedi 7h30 - 11h30 📍 Av. du Chef Vairaoata - Papeete

Nom de la société : PLOMBERIUM
Activité : Équipements et matériels
Mail : contact@plomberium.pf
Tel : 40500444 **Fax :** 40423326
Adresse : 245 avenue du Chef Vairaoata - Fariipiti Taunua, Papeete

TURA ORA
 partenaire de votre environnement

CITERNE D'EAU DE 7 500 L
 Accessoires de plomberie. Avaloir et Net sans vidage.

15% de remise
 Uniquement sur les produits présentés. Sans présentation de la carte CAR à jour.

POMPES ET SURPRESSEURS
 Séparateur Plomb III (logiciel)
 Electro-pompe centrifuge 1/2" x 1/2" x 1/2" 1/2" x 1/2" x 1/2"

VOUS AVEZ UN PROJET ?
 ☎ 89 28 20 18
 ☎ 89 28 20 19

ZI DE HAMUTA - PIRAE
 Tous après le déjeuner.

TÉL : 40 57 44 54
turaora.pf

Nom de la société : TURA ORA
Activité : Équipements et matériels
Mail : infos@turaora.pf
Tel : 40574484 **Fax :** 40421411
Adresse : ZI de la Hamuta- Pirae

Pour les agriculteurs, **jusqu'à 20% de remise**
sur la plomberie* 

-7% sur les autres articles **en magasin** Avec votre carte Agricole de la CAPL 

SOCIMAT FAA'A - Gros oeuvre
40 54 96 30

SOCIMAT FAA'A HEIRI - Second oeuvre
40 54 96 28

SOCIMAT TARAVAO
40 42 24 27

SOCIMAT RAIATEA
40 66 18 19



SOCIMAT
Le Tout en Un des Matériaux de Construction

*voir conditions en magasin

Nom de la société : SOCIMAT
Activité : Matériaux de construction et autres
Mail : socimat@socimat.pf
Tel : 40549630 Fax : 40835324
Adresse : Faa'a pk 6 côté mer



hanavai@mail.pf
www.hanavai.pf

87 337 337 40 48 11 85



Pompages solaires: 10 % remise



Irrigation package et étude: 15 % remise



Réservoirs 18 000 L à 500 000 L: 5 % remise



Compacteurs déchets: 5% remise

Nom de la société : HANAVAI
Activité : Équipements et matériels
Mail : hanavai@mail.pf
Tel : 87337337 Fax : 40481185
Adresse : Papette Titiro



Fare Ute : 40 50 59 59
contact@nautisport.pf
www.nautisport.pf

**Vente en gros et au détail
de produits nautiques**

Vous fait bénéficier de **-10% de remise** sur :
les pièces détachées Suzuki Marine et Volvo Penta,
l'accastillage, les consommables, la pêche,
la plongée et la chasse sous-marine.

Nom de la société : NAUTISPORT
Activité : Équipements et matériels
Mail : contact@nautisport.pf
Tel : 40505959 Fax : 40421775
Adresse : Papeete Fare Ute Immeuble Nautisport

23



**POLYNÉSIE
FROID**

LE SPECIALISTE DU FROID

MATÉRIELS FRIGORIFIQUES

40 82 13 37

CAMIONS ET MEUBLES FRIGORIFIQUES,
CLIMATISATION, CHAMBRES FROIDES, MACHINES À GLACE
SYSTÈMES INDUSTRIELS DE REFOUILLISSEMENT

Airwell

AUTOClima

Snowkey

incold

Gruau

ZANOTTI
a member of DAIKIN group

Carrier

POLYNESIE-FROID@POLYNESIEFROID.PF - FACEBOOK : POLYNÉSIE FROID

Nom de la société : POLYNESIE FROID

Activité : Équipements froids

Mail : polynesie-froid@polynesiefroid.pf

Tel : 40821337 Fax : 40831311

Adresse : Faa'a face à l'aéroport

Offre CAPL : -10% sur les climatiseurs Airwell 9000 btu Inverter R32A

EXOCET DISTRIBUTIONS

Articles de pêche

- 10% SUR TOUT LE MAGASIN



Sur présentation
de la carte CAPL



f Exocet Distributions Tahiti

t 40 41 92 72

l 120, avenue du Chef Vairatoa - Fariipiti - Papeete

Nom de la société : EXOCET

Activité : Matériel de pêche

Mail : exocetdistributions@gmail.com

Tel : 40419272

Adresse : Fariipiti Papeete

Offre CAPL : -10% sur tout le magasin

MAGASIN TAVITA

ARTICLES DE PÊCHE

EN FACE DE LA CATHÉDRALE DE PAPEETE



-10%

SUR TOUT LE
MAGASIN

40 429 971

24

Nom de la société : MAGASIN TAVITA

Activité : Pêche & Boulons

Mail : mag.tavita@gmail.com

Tel : 40 429 971 Fax : 40 439 987

Adresse : 3b Place Notre Dame en face de la cathédrale de Papeete

OFFRE CAPL :

SIN TUNG HING
MARINE
LE CENTRE DE LA MER
www.sthmarine.com

-10%

**SUR LES RAYONS PÊCHES, ACCASTILLAGE, CORDAGES, RÉSINES ET
PEINTURES MARINES, LOISIRS NAUTIQUES, ÉLECTRONIQUE MARINE ET
PIÈCES DÉTACHES**

• 3 magasins : Fare Ute – Taina – Taravao

Tel: 40 54 94 54

Nom de la société : STH MARINE

Activité : Équipements et matériels

Mail : sthmarine@sthmarine.com

Tel : 40 54 94 54

Adresse : 3 magasins : Fare Ute – Taina – Taravao



VOTRE SPÉCIALISTE PÊCHE EN POLYNÉSIE

-10% OFFRE CAPL

FISHING TIARE Market

Tel : 40 67 62 62  **@tiaremarketfishing**

www.pechetahiti.com

Nom de la société : Tiare market

Activité : Équipements et matériels

Mail : tiaremarketfishing@gmail.com

Tel : 40676262

Adresse : Bora Bora





MATETE.pf,
le numérique au
service du
secteur primaire 2 5

SANGUE
ALIMENTATION POUR ANIMAUX

OFFRE AUX ÉLEVEURS

-5% DE REMISE SUR LE PIG GROWER DE 25KG

Nom de la société : SANGUE SA
Activité : Produits agricoles
Mail : contact@sangue.pf
Tel : 40547979 **Fax :** 40547978
Adresse : Taravao - Tahiti

JBS
AGRICULTURE

OFFRE AUX AGRICULTEURS :

-10% SUR LES ARTICLES :
SEMENCES, TERREAU, MATÉRIEL AGRICOLE,
PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Sur présentation
de la carte CAPL

Nom de la société : JBS
Activité : Produits agricoles
Mail : jbs@jbs.pf
Tel : 87340792 - 40450002
Adresse : Pk7 côté montagne Arue

AGRI TAHITI

JARDINERIE
OUTILLAGE
QUINCAILLERIE

Tel : 40 85 70 70 - @ : agritahiti@agt.pf

OFFRE AUX AGRICULTEURS : - 10% SUR TOUT LE MAGASIN

Nom de la société : AGRI TAHITI
Activité : Magasin de jardinage, outillage, et quincaillerie
Mail : agritahiti@agt.pf
Tel : 40 85 70 70
Adresse : Pirae et Taravao



TBA

Tout sur l'horticulture, l'agriculture et les plantes !

**OFFRE AUX
AGRICULTEURS**

-10% sur les ENGRAIS

-15% sur les TERREAUX

-20% sur les POTS DE FLEURS

Valable uniquement pour 2024

Il faut absolument
présenter la carte CAPL
lors des achats, et la
personne concernée doit
être présente

Nom de la société : TBA

Activité : HORTICULTURE / AGRICULTURE / PLANTES / FERME PERLIERE

Mail : magasin@tba-tahiti.pf / **Tel :** 40.83.62.45 **Site web :** tba-tahiti.pftba-tahiti.pf

Adresse : - FARE UTE PAPEAVA EN FACE DU CJA PPT DANS LA MÊME RUELLA QUE SUNZIL, EQUIP AUTO,
garage Renault express

Offre CAPL : -10% sur les engrais

-15% sur les terres

-20% sur les pots de fleurs



OFFRE AUX AGRICULTEURS :

- 10%

Sur présentation
de la carte CAPL

-10% pour : 20L de EM, 20L mélasse,
20L vinaigre de bois et Jerricane de
20L

-15% pour: 1L de EM, 1L melasse, 1L
engrais profert, 1L vinaigre de bois



Nom de la société : ARAKA

Activité : Produits agricoles

Mail : araka@mail.pf

Tel : 40509090

Adresse : 197 Rue de l'abbé ROUGIER, Pirae



15%* SUR LE RAYON JARDIN
(HORS BÂCHES ET PRODUITS
PHYTOSANITAIRES)

10%* SUR LE RAYON PHYTOSANITAIRE,
ÉLECTRICITÉ, OUTILLAGE,
QUINCAILLERIE, DÉCORATION &
SANITAIRE.

5%* SUR LE BOIS DE CONSTRUCTION,
PANNEAUX ET LA PEINTURE

*Pour achat comptant - hors produits déjà en promotion.

Nom de la société : ACE SIN TUNG HING

Activité : Produits agricoles

Mail : info@sintunghing.pf

Tel : 40508500 / 40508633 **Fax :** 40508508

Adresse : Zone Industrielle de Fare Ute n°48

Produit agricole



OFFRE AUX AGRICULTEURS :

-10% PRODUITS LIBRE ET PGC*

-5% PRODUIT PPN*

À PARTIR DE 2000FCP D'ACHAT

*Voir conditions en magasin

Sur présentation
de la carte CAPL



Nom de la société : AGRITECH
Activité : Produits agricoles
Mail : info@agritech.pf
Tel : 40544560
Adresse : Rue des remparts, Papeete

TECHNIVAL
ORGANIC COMPOST
TARIF EXCLUSIF DETENTEUR DE LA CARTE CAPL

TARIF : 5 990 FCFPTTC/m3
 au lieu de 11 491 FCFPTTC/m3 « prix public »

- ✓ Produit à récupérer sur le site de PRODUCTION de Taravao
- ✓ Tarif applicable pour la période 2024
- ✓ A partir de 1m3 minimum de produit
- ✓ Uniquement sur présentation de la carte CAPL
- ✓ Transport non inclus à la charge du client

Tél : 40 50 28 70 - E-mail : technival@technival.pf

MADE IN FENUA

Nom de la société : TECHNIVAL
Activité : Commercialisation de COMPOST, TERREAUX et fertilisants organiques
Mail : technival@technival.pf
Tel : 40 50 28 70 - **Fax :** 40 50 28 71 **Site web :** <https://www.technival.pf/>
Adresse : Vallée de la TIPAERUI PAPERETTE

Ca
 Calcium
 MOUS

- 5% sur toutes commandes d'alimentation pour Poules ou animaux

Pourquoi donner du calcium aux poules ?

Chez la poule pondeuse du Calcium bien distribué et assimilé évite de rencontrer le phénomène des œufs dits "mous". (coquille d'œuf fragile). Une carence en calcium dans son alimentation pendant sa période de production lui demanderait de puiser dans son organisme et son squelette, ce qui est néfaste à sa bonne santé, son squelette et son état général, car le Calcium intervient aussi dans le bon fonctionnement du métabolisme.

POLYNACRE vous fournit du calcium d'excellent qualité pour vos poules.

CAOPL

Nom de la société : POLYNACRE
Activité : Aliments animaux / Amendement
Mail : hugue@polynacre.com
Tel : 87 31 61 62
Adresse : TEAVE 5 N°9 PUNAAUIA



TAHITI HERE VERT
TOUT POUR LE JARDIN

Large gamme d'engrais disponible en magasin



Engrais BLEU



Engrais UREE



Engrais à Diffusion lente OSMOCOTE

Ouvert du Lundi au Vendredi de 7h30 à 16h - Samedi et jours fériés de 7h30 à 11h30
Tél : 40 57 12 02 - Mail : direc@tahitherevert@yahoo.com - Facebook Face carrière PK 39,4 côté mer PAPARA

Photos non contractuelles

Nom de la société : TAHITI HERE VERT
Activité : Produits agricoles
Mail : clientele.tahitherevert@yahoo.com
Tel : 40.57.12.02
Adresse : PK 39,400 côté mer - 98712 Papara
Offre CAPL : - 5% de remise à partir de 5000f d'achat





POWER FISH

Fertilisant organique constitué à 100% de poissons issus de la pêche locale

- Prix avantageux pour les agriculteurs
- 100% à base de poisson local / 100% local




commercial.dbt@gmail.com

DBT

Azote - N | 12
Phosphore - P | 5
Potasse - K | 3.5

Nom de la société : DBT
Activité : Produits agricoles / Fertilisants
Mail : commercial.dbt@gmail.com
Tel : 87 70 05 90
Adresse : Arue PK 3,3 côté montagne



TNB WATER & COMPOST

Fertilisants à base de poisson efficaces sur tous les végétaux — 100% naturels et 100% locaux

- Fertilisant liquide Fertifish en bouteille de 1L : 695 FCFP T.T.C
- Engrais Te i'a Certifié Bio en sac de 10 kg : 1972 FCFP T.T.C
- Engrais Te i'a Certifié Bio en bigbag de 300 kg : 52.200 FCFP T.T.C

Offres réservées aux détenteurs de la carte CAPL
Livraison gratuite au quai pour les îles



TEL : 89 70 05 90

Nom de la société : TNB WATER & COMPOST
Activité : FERTILISANTS
Mail : bureau@nbwc@gmail.com
Tel : 89 70 05 90



Réduction sur les produits suivants :

- Eau de Mahikea spécial plantes (20L) - 10%
- BTNG pur 1L et 5L-10%
- BTNG prêt à l'emploi 5L et 20L - 20%
- The de vers 5L - 10%
- Silicium organique minéralisé 1KG - 20%
- Humus liquide (paquet de 10 dosettes) - 20%

Sur présentation
de la carte CAPL



Nom de la société : SARL MAHIKEA

Activité : Produits agricoles

Mail : mahikea@mail.pf

Tel : 89781986

Adresse : Punaauia pk 8.2 côté montagne Lot Aufray N°3




FRED BOURGOIN

OFFRE AUX AGRICULTEURS :

-20% SUR LES SACS FILETS POUR LÉGUMES



Nom de la société : FRED BOURGOIN

Activité : Produits agricoles

Mail : bourgoinfrederic@mail.pf

Tel : 87777549

Adresse : Taravao - Tahiti



Ets Farnham
Distributeur exclusif
STIHL

OFFRE AUX AGRICULTEURS :

-10% SUR TOUT LE MAGASIN *

*** En dehors d'accords d'aide**



Sur présentation
de la carte CAPL

Nom de la société : Ets FARNHAM

Activité : Produits agricoles

Mail : farnham@mail.pf

Tel : 40503131 **Fax :** 40419311

Adresse : Z.I de la Papeava ; Papeete



Partenaire de la CAPL

10% de remise sur l'ensemble de vos achats

Votre sécurité, notre métier



Nom de la société : ARGOS Polynésie
Activité : Protection
Mail : info@argos-polynesie.com
Tel : 40544466
Adresse : Digue Ouest de Motu Uta

0% DE COMMISSION
 POUR TOUTE NOUVELLE ADHÉSION AU PASS TAMA'A*

Détails de l'offre et inscriptions
 contact@passtamaa.pf
 Offre réservée aux adhérents de la CAPL

LA TRANSITION ALIMENTAIRE, C'EST MAINTENANT !



*DANS LA LIMITE DE 500.000F TTC DE CHIFFRE D'AFFAIRE

Nom de la société : PASS TAMA'A - TAMA'A SOLUTIONS SAS
Activité : TICKET RESTAURANT
Mail : contact@passtamaa.pf / tamaasolutions@gmail.com
Tel : 87 317 317 / 87 246 666
Adresse : Papeete 98713, Polynésie française



OFFRE AUX AGRICULTEURS :

Sur présentation de la carte CAPL

-15% SUR LE FRET (HORS SURCHARGE) FRAIS DE FENIX OFFERT, RÉDUCTION SUR LES FRAIS DE DÉBOURS ET AVANCE DE FOND

-10% SUR LES FRAIS DE LIVRAISON



Nom de la société : GEODIS
Activité : Transport
Mail : valerie.macaire-noah@geodis.com
Tel : 40506941 / 89773660
Adresse : Immeuble Te Hau nui Papeete

Le voyage continue
I fano na, e fano a



AIR TAHITI NUI



Retrouvez tous les services à la carte sur notre site.



Nom de la société : AIR TAHITI NUI

Activité : Transport

Mail : tnreservation@airtahitiniui.pf

Tel : 40476787

Adresse : Immeuble DEXTER - Agence commerciale Papeete - Pont de l'Est

Offre CAPL : 5 % de remise sur le tarif public (hors promotion) à destination de Paris / Provinces françaises via le TGV, Los Angeles, Seattle, Auckland et Tokyo.

* 1ère modification de date sans frais dans la limite des conditions tarifaires et de la validité du billet.

* Avant départ, Annulation et remboursement sans frais à partir de la classe de réservation T

* 1er stop à Los Angeles autorisé sans frais (hors surcharge taxes US)

* Frais de service unique de 4 000 xpf par billet émis

* 2ème bagage de 23 kgs offert en classe Moana économique

Pour tout complément d'information, contacter Air Tahiti Nui



TUHAA PAE
Croisières du Pacifique Sud

OFFRE AUX AGRICULTEURS :

-5%

Sur présentation de la carte CAPL



DE REMISES POUR LE FRET DU MATÉRIEL AGRICOLE ET JARDINAGE ET MATÉRIEL DE PÊCHE ET ÉQUIPEMENT NAUTIQUE

Nom de la société : SNA TUHAA PAE

Activité : Transport

Mail : commercial@snathp.com

Tel : 40413606

Adresse : Papeete



Océanie Pneus
Te huiira pōpū

15% DE REMISE SUR NOTRE GAMME AGRICOLE





Nom de la société : OCEANIE PNEUS

Activité : Pneumatique

Mail : vente@oceanie-pneus.com

Tel : 40439913 **Fax :** 40450010

Adresse : 264 Vallée de Tipaerui

TEMANA IMPORT
 ENGIN - EQUIPEMENTS - PIECES - MAINTENANCE

OFFRES

-10% : Filtres, pneus de tracteurs et quincaillerie agricole
 -5% : Maintenance des engins agricoles

FORMATION GRATUITE SUR LA PARCELLE (TAHITI) POUR TOUT ACHAT
 D'UN ENGIN OU EQUIPEMENT NEUF

Nom de la société : TEMANA IMPORT

Activité : Véhicules

Mail : contact@temana-import.pf

Tel : 40543530 **Fax :** 40856201

Adresse : Route du Bain Loti n°234

SARL ETS DIEUMEGARD

Offre agriculteurs :
 - 5%

petits matériels agricoles et accessoires de tracteurs
 Formation gratuite sur Tahiti et dans les îles
 (hors billets d'avion et hébergement)

DEUTZ FAHR ANTONIO CARRARO Grillo De.Morino ELIET SAELEN

Nom de la société : ETS.DIEUMEGARD

Activité : Véhicules

Mail : etsdieumegard@gmail.com

Tel : 40423138 **Fax :** 40412400

Adresse : Pk 3.3 côté montagne, Arue

SOPADEP INDUSTRIE

- 5% POUR L'ACHAT D'UN TRACTEUR KUBOTA NEUF

HYUNDAI Kubota ISUZU

Nom de la société : Sopadep Industrie

Activité : Véhicules industriels

Tel : 40 82 48 88

Adresse : Showroom à Punaauia, Pk 8 côté mer

MBC MOTOR BIKE CENTER

5% DE REMISE SUR TOUTE LA GAMME QUADS ET SSV
REMORQUE OFFERTE POUR L'ACHAT D'UN JET-SKI KAWASAKI

Nom de la société : MOTOR BIKE CENTER
Activité : Véhicules
Mail : courrier@motorbikecenter.pf
Tel : 40424190 **Fax :** 40453116
Adresse : 21 avenue Ariipaea Pomare

TahitiBull **CAT**

1 KIT D'ENTRETIEN (COURROIE ET FILTRATION INCLUS)
POUR L'ACHAT D'UNE NOUVELLE MACHINE.

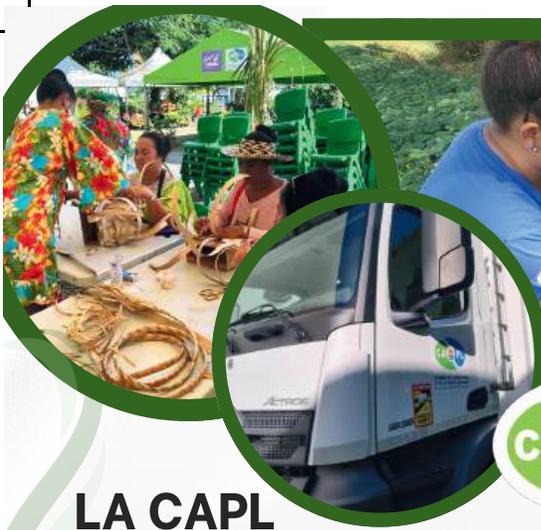
Offre valable jusqu'à 30/12/2024 pour les machines en stock
 Sur présentation de la carte CAPL valide du titulaire et du code promo #CAPL2024.
 Remise non cumulable. Voir les conditions en magasin.

Nom de la société : TAHITI BULL
Activité : Véhicules industriels
Mail : direction@tahitibull.pf
Tel : 40508706 **Fax :** 40435428
Adresse : Z.I de la vallée de Tipaerui - Papeete

capl

LA CAPL : Un allié précieux pour la réussite des agriculteurs, pêcheurs et éleveurs de Polynésie française





Services payants

LA CAPL

Votre Partenaire de Confiance pour des Solutions sur Mesure et un Service Exceptionnel

NOS SERVICES : PAYANTS

✓ La CAPL : Un engagement fort pour une agriculture et une pêche durable

La CAPL s'engage à vous offrir des services de qualité irréprochable, dans le respect des valeurs d'éthique, d'intégrité et d'implication. En collaborant avec la CAPL, vous faites le choix d'une agriculture et d'une pêche durables et prospères, contribuant ainsi à la valorisation des produits du Fenua et au développement de l'économie polynésienne.

Pour plus d'informations et pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé, n'hésitez pas à contacter les équipes de la CAPL :

Ensemble, valorisons les produits du fenua et bâtissons un avenir durable pour l'agriculture et la pêche en Polynésie !



+ 689 4050 2690

@ www.capl.pf

Siège: Tipaerui

N'ATTENDEZ PLUS POUR CONTACTER LA CAPL !

Vous êtes agriculteur, pêcheur ou éleveur en Polynésie ? Vous souhaitez booster la commercialisation de vos produits et développer votre activité de manière durable et prospère ? La Chambre de l'Agriculture et de la Pêche Lagonaire (CAPL) est votre partenaire de choix !

La CAPL met à votre disposition une gamme complète de services sur mesure, conçus pour répondre à vos besoins spécifiques et vous accompagner à chaque étape de votre parcours.

✓ Des Services adaptés à vos besoins :

- ✓ **Stockage et logistique :** Bénéficiez de solutions fiables pour le stockage et la livraison de vos produits, grâce à des chambres froides et un service de livraison performant.
- ✓ **Outils et supports :** Accédez à une panoplie d'outils et de supports pratiques, tels que des manuels techniques et des encarts publicitaires, pour vous aider à optimiser votre communication et votre gestion.
- ✓ **Produits pour l'agriculture :** Améliorez vos rendements et la qualité de vos produits grâce à une large gamme d'engrais, de mélasse et d'autres produits agricoles soigneusement sélectionnés.
- ✓ **Location d'engins :** Facilitez vos travaux agricoles et optimisez votre temps en louant des engins performants, tels que des camions broyeur et des mini pelles.
- ✓ **Accompagnement personnalisé :** Profitez d'un accompagnement sur mesure pour élaborer des stratégies de commercialisation efficaces, réaliser des achats groupés et maximiser vos revenus.
- ✓ **Services complémentaires :** Bénéficiez d'une assistance précieuse pour la location de stands et de chapiteaux, l'accomplissement des formalités administratives et bien plus encore.
- ✓ **Analyses des sols :** Obtenez des analyses précises de vos sols afin de mieux comprendre leurs besoins et d'optimiser vos pratiques agricoles.
- ✓ **Formalités des entreprises :** Simplifiez la création et la gestion de votre entreprise en bénéficiant d'une aide pour la constitution des dossiers carte CAPL et en accédant à des formations ciblées.

Matete.pf : le numérique au service du secteur primaire

Matete.pf vient de voir le jour...

Il s'agit de la première plateforme professionnelle d'aide à la commercialisation des produits locaux. Dans le cadre de la stratégie souhaitée par le ministère pour faciliter la commercialisation des produits agricoles au fenua, la CAPL a développé une plateforme numérique afin de faciliter la commercialisation des produits agricoles, aquacoles et de pêche lagonaire du fenua.

MATETE.pf est ainsi un outil innovant et intuitif qui permet de :

- ▶ Mettre en relation directe les producteurs et les clients professionnels;
- ▶ Promouvoir les produits locaux;
- ▶ Faciliter la vente et l'achat de produits frais et de qualité.

Les producteurs (vendeurs) pourront :

- Proposer leurs produits à la vente,
- Trouver des clients ou de nouveaux clients,
- Gérer leurs commandes et leurs livraisons.



Les clients (acheteurs) pourront :

- Rechercher des produits locaux,
- Comparer les prix et les offres,
- Contacter en direct les producteurs ou de nouveaux vendeurs.



Avec ce nouvel outil, la CAPL souhaite apporter de la visibilité aux acteurs sur l'offre et la demande en productions locales. **Matete.pf** permettra aussi de faciliter la contractualisation entre les partenaires et permettre de fluidifier les échanges commerciaux locaux. La CAPL souhaite ainsi être garante de l'équilibre de l'offre et de la demande et devenir facilitateur de la commercialisation. ■



MATETE.pf : Te tahua natirara matamua roa e fa'a'ohie nei i te tapihō'ora'a e te aitauria'a i te mau ma'a hotu e ma'a tupu ato'a i roto pu i te feia fa'a'apu e te hoani i Porinetia nei.

I roto i te parau no te imira'a i te mau rave'a api no te ha'a maita'i i te pae no te tapihō'ora'a, ua ferui mai te pihā Rautea i te ha'amau i te ho'e tahua natirara no te fa'a'ohie i te tapihō'ora'a o ta outou mau ma'a ato'a na roto i te fa'a'ohiera'a i te natira'a e te aitauria'a i rotopu i te taata faa'apu e te hoani.

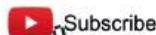
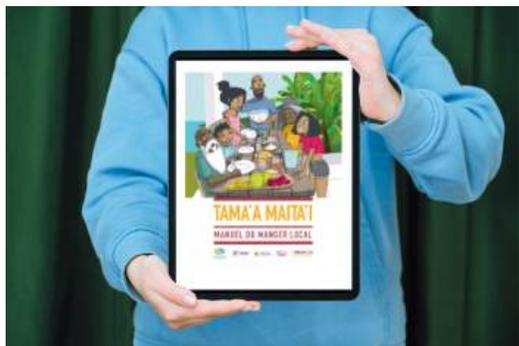


Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter à :
sac@capl.pf ou par téléphone au **+(689) 40 50 26 90**
Nous vous souhaitons une excellente expérience avec **MATETE.pf** !
L'équipe de la CAPL



LES MANUELS DE LA CAPL

NOS TUTORIELS GRATUITS EN LIGNE



'A Tanu
āna'e



NOUVEAUTE TUTORIELS DISPONIBLES EN LIGNE

LES MANUELS CAPL : Manger local et Potager.

Le manuel du potager est un guide pratique pour réussir votre potager ! Ce dernier vous amène directement à des solutions éprouvées et qui fonctionnent. De précieux conseils mis à votre disposition gratuitement pour obtenir des résultats dans votre potager. De précieux conseils mis à votre disposition, des solutions approuvées et qui fonctionnent pour obtenir des résultats dans votre potager.

Le manuel manger local a pour objectif de faciliter l'éducation alimentaire de tous et de vous guider dans votre aventure culinaire.

Ces manuels sont non seulement agréables à feuilleter mais surtout instructifs ! Les principes de base sont bien expliqués, vous ne serez pas noyés sous un déluge de conseils qui pourraient vous perdre.

Il ne vous reste plus qu'à les lire et les partager en famille, à l'école, ou avec vos amis

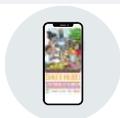
VOS MANUELS

disponible en ligne

<https://www.tutorielscapl.com>

OU

SCANNER AVEC VOTRE
APPLICATION MOBILE →
ICI:



Une nouvelle série nommée « A TANU A'NAE » ce qui signifie « Cultivons » est désormais disponible en ligne.

C'est une série composée de plusieurs tutoriels visuels en langue française et tahitienne. Ces derniers vous permettront d'obtenir des informations techniques ludiques pour pouvoir facilement les reproduire dans votre fa'aapu.

Vous retrouverez dans ces vidéos une grande variété d'informations et d'astuces à faire dans votre exploitation. Parmi les tutoriels qui existent nous pouvons vous citer :

- Des tutoriels pour mettre en place son potager
- Des tutoriels pour entretenir son potager
- Des systèmes de plantation durable
- Des tutoriels spécifiques consacrés à la culture du manioc, de la patate douce, des légumes feuilles, de la tomate, du concombre et du haricot.
- Un tutoriel pour comprendre l'agriculture biologique
- Un tutoriel qui présente des techniques de transformation
- Trois tutoriels qui présentent les moyens de lutte sans pesticides
- Des tutoriels consacrés à l'élevage.

De nombreux autres tutoriels seront mis en ligne durant l'année donc restez connectés.





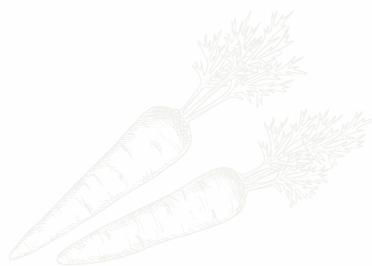
Contact

(+689) 40 50 26 90

secretariat@capl.pf

www.capl.pf





**CHAMBRE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE LAGONAIRE**
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE



2024